



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

La 5 et M6

Question écrite n° 4060

Texte de la question

M Martin Malvy appelle l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur le probleme relatif a la diffusion des emissions des chaines de television M 6 et de La 5. Il lui demande pour quelles raisons certaines regions sont particulierement defavorisees et quelles mesures il entend prendre pour que soit assuree la couverture de l'ensemble du territoire.

Texte de la réponse

Reponse. - Les 5e et 6e chaines de television sont de creation recente. Elles ont d'abord ete concues comme des reseaux multivilles. Les decisions d'attribution de fevrier 87 ont affirme leur vocation nationale. Deux listes d'emetteurs obligatoires devant etre installes le plus tot possible ont ete jointes a leur autorisation d'exploitation. Pour etendre leur reseau au-dela de ces premiers emetteurs, il appartient aux responsables de ces chaines de deposer des demandes d'installations supplementaires aupres de la commission nationale de la communication et des libertes, qui est competente pour accorder les autorisations jusqu'a designation des membres du nouveau Conseil superieur de l'audiovisuel. L'initiative de proceder a ces extensions de reseaux revient donc aux chaines qui en assument totalement la charge financiere et decident elles-memes de leur plan de developpement. La Commission nationale de la communication et des libertes ne peut accorder de nouvelles autorisations qu'en fonction des disponibilites de frequences dans telle ou telle region. A terme, il faut observer qu'il sera difficile aux nouvelles chaines d'avoir un reseau hertzien aussi developpe que celui des trois premieres chaines.

Données clés

Auteur : [M. Malvy Martin](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4060

Rubrique : Television

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2857